



# QUALITE DE VIE DE LA BORDE

association loi 1901

(27 avenue Alfred de Musset, Montesson la Borde)

## LES ACTIONS QUE NOUS MENONS APPEL DE COTISATION 1995

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 1994.

De nombreux adhérents ont participé à cette assemblée. Ils ont pris connaissance des documents mis à leur disposition, écouté la présentation du bilan des années écoulées, posé de nombreuses questions et obtenu les informations souhaitées sur les sujets traités par l'association. Le bureau a été renouvelé par moitié, conformément à nos statuts.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont témoigné de l'intérêt en participant à cette manifestation, soit directement, soit par délégation de pouvoir.

### PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS.

Malgré un aménagement esthétique non négligeable mais partiel (la totalité du Quai George Sand devrait être aménagé), le problème reste entier face à une crue de la Seine. Ce qui vient d'être réalisé n'est pas une protection du quartier contre les inondations.

Nous poursuivons notre action pour obtenir satisfaction.

### PROJET DE DEVIATION DE LA RD 121.

En avril dernier, lors de l'enquête d'utilité publique, vous avez massivement soutenu notre proposition de jumelage du tracé de cette déviation avec celui de l'autoroute A14, afin :

de concentrer les nuisances,

de limiter le morcellement des espaces disponibles,

d'éviter l'isolement de notre quartier.

La Commission d'enquête a rendu ses conclusions au mois de juin en ne proposant que des palliatifs dont nous ne pouvons nous satisfaire... aussi, avons-nous alerté simultanément ministères, autorités régionale et départementale concernés, de la non conformité de ce projet avec les directives du « schéma directeur » rendues publiques en septembre.

Une décision « de principe » doit cependant être prononcée par le Président du Conseil Général avant fin 94.

Quant au calendrier de réalisation du tracé, il semble être remis en cause compte-tenu: des résultats attendus de l'enquête de circulation menée cet été dans la Boucle, de la mise en service prochaine de l'autoroute A14 et de la nécessité d'implanter péage et échangeur, inscrits dans le même périmètre que la déviation.

Dans l'attente, nous avons programmé des réunions de travail périodiques avec notre Conseiller Général, Monsieur Jean-François BEL, pour faire le point d'avancement de ce dossier et échanger des idées, quant à la meilleure façon d'aménager la plaine de Montesson.

### CIRCULATION DE TRANSIT.

Dans le quartier, la suppression du flux de transit nécessite de rendre sa vocation à la route départementale 121 actuelle sans attendre son hypothétique déviation (voir ci-dessus). Pour supporter la circulation automobile, il faut rétablir cette voie au plus près de son point de détournement, imposé par la barrière placée en travers de la rue de l'Eglise à SARTROUVILLE. Ce retour du flux de circulation sur la départementale est indispensable avant qu'il n'atteigne le boulevard Léon BLUM à Montesson. Ce trafic doit rejoindre la départementale actuelle, constituée de la rue de Stalingrad, de l'avenue Jean-Jaurès, de l'avenue de la République à SARTROUVILLE, et se jeter dans l'avenue Gabriel Péri à Montesson. C'est la seule solution de nature à réduire le transit dans notre quartier, y compris dans le Boulevard Léon Blum.

## ASSOCIATION DES RESIDENTS DU BOULEVARD LEON BLUM.

Cette nouvelle association reprend, et nous le regrettons, les thèses de la municipalité de SARTROUVILLE qui souhaite rétablir le TRANSIT NORD-SUD dans l'ensemble du quartier de la Borde, alors que cette municipalité est la seule responsable des nuisances générées par le transit dans le boulevard Léon Blum.

Cette association a déposé un recours en annulation des divers arrêtés réglementant la circulation sur le quartier de la Borde auprès du Tribunal Administratif de Versailles.

Nous ne pouvons laisser faire, c'est pourquoi nous intervenons auprès du Tribunal pour que le dispositif actuel soit maintenu et que la municipalité de SARTROUVILLE soit mise dans l'obligation de diriger la CIRCULATION DE TRANSIT NORD-SUD sur la route départementale 121, avant qu'elle n'atteigne le boulevard Léon Blum.

### COTISATION 1995.

Les dossiers sur lesquels nous travaillons assidûment progressent de façon encourageante mais à la vitesse des différentes administrations concernées. Cela nécessite une adaptation permanente aux diverses contraintes.

NOTRE ASSOCIATION EXISTE AVEC VOTRE SOUTIEN

ADHEREZ OU RENOUVELEZ VOTRE COTISATION

#### VOS CORRESPONDANTS ET MEMBRES DU BUREAU

Michel ANGERARD ( 22, rue Corneille )	Jean-Henri BATMALE ( 27, avenue A. de Musset )
Christian BACHELET ( 40 avenue Messager )	Alain BRUCHET ( 23, avenue Schoelcher )
Michel CARRARA ( 36, rue Corneille )	Serge FIEVET ( 27 bis, avenue H. Barbusse )
Jacques PERDEREAU ( 3, avenue Molière )	Aimé LAURENT ( 5, Avenue Molière )
Guy MANCEL ( 2A, Avenue Honoré de Balzac )	

✂

#### ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Ville : 78360 MONTESSON

Je soutiens les actions de l'association Qualité de vie de La Borde.

Je verse 50 F pour adhérer ou renouveler ma cotisation 1995

A retourner à l'un de nos correspondants